

LA GAZETTE

HIVER 2018

N° 62



Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 3
En direct de la Mairie	4 / 5
Ecole	6
Club dégustation	6
Club des « 4 saisons »	7
Comité des Fêtes	8
Les amis d'Urdy	9
Evénements	10 / 11
Dates à retenir	12

Chers St-Pantaléonaïses et St-Pantaléonais,

Je vous souhaite une très Belle Année 2019 !

Qu'elle soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité !

Votre Maire, Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Du 15 octobre

Pour des raisons techniques, remplacement par **2 armoires professionnelles réfrigérées dans la grande salle du Domaine Urdy** au prix de 4000€ H.T. (bénéficiant d'un geste commercial de 7%). Remerciements adressés aux personnes qui ont prêté véhicule et frigos d'appoint.

Le Maire fait un point sur les projets **communaux en cours**, sanitaires publics, salle associative à Urdy et réaménagement de l'agence postale. La commune sollicitant la participation du Conseil départemental (50%), de la Région (20%) et de l'Etat (10%). Pour la salle associative, les menuiseries seront en PVC blanc et non ivoire : les portes anti-panique aux dormants inversés ne sont fabriquées qu'en blanc.

En application de la loi NOTRe, l'Etat a transféré aux communautés au 1^{er} janvier 2018 cette compétence de la **Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations**. Le financement de travaux passera par l'instauration d'une taxe GeMAPI répartie sur les 4 taxes locales (dont la TH, la TFB et la TFNB). Pour l'année 2019, sur proposition de la CLECT, le Conseil communautaire propose par manque de visibilité à moyen/long terme à l'aube de cette compétence de ne pas mettre en place cette nouvelle fiscalité mais de prendre sur les attributions de compensations des communes, soit 4€ par habitant, ce qui fait pour St-Pantaléon les vignes une ponction de 1804 €. Les élus regrettent ce nouveau désengagement de l'Etat. Après discussion, la modification de la CLECT est acceptée ainsi que le rapport.

Le Maire fait part d'une réunion d'information pour le **Plan Mercredi** avec les services de l'Education Nationale, de la CAF, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et en présence de Madame la Sous-préfète. Réunion pour rappeler que le mercredi est une journée périscolaire, sans qu'il soit une obligation de mettre en place les modalités de mise en œuvre de ce Plan Mercredi. Le Maire informe les élus avoir fait part que ces modalités administratives et techniques ne répondaient pas aux souhaits des parents, un mode de garde de qualité pour la journée complète du mercredi que seuls les centres de Loisirs peuvent prendre en charge; que l'idéologie de « qualité éducative » pour ces TAPS sont loin d'être accessibles dans de petites écoles comme la nôtre ; mais soutient que les activités du soir sont mise en place pour agré- menter la garderie.

Pour 2020 un vote devrait avoir lieu pour le transfert de la **compétence eau et assainissement**, ou pas, de cette compétence à la communauté de communes. Si lors de ce vote ressort un blocage minoritaire, le transfert serait reporté à 2026, dernier carat.

Le projet de la carte communale a été transmis aux différents organismes (DDT, INAO, Chambre d'Agriculture) et la CDPENAF a été saisie pour examiner le dossier. A l'issue de cet examen (qui aura lieu le 6 décembre prochain), la commission aura 2 mois pour donner son avis. Après avis, le projet sera soumis à enquête publique.

Madame LASCOMBES soumet aux élus le **projet classe découverte** de la directrice, Juliette ROCHA, pour 2019 : 5 jours/4 nuits au village de vacances Le Piroulet à Vassieux en Vercors au prix du séjour 4550€TTC, transport 1000€TTC. Le département ne participe plus ni aux nuitées ni au transport. La répartition collectivités/ coopérative scolaire/parents d'élèves revient à 1850€ chacun. Des négociations vont avoir lieu lors du prochain Conseil d'Ecole. Pour l'heure, les élus sont d'accord pour le projet. Reste à chiffrer après négociations. Parallèlement à ce projet de sortie, un autre projet a été soumis aux Conseillers en lien avec l'appel à projets Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité. Cette question sera revue après avoir obtenu plus d'informations lors du Conseil d'Ecole.

Le Maire informe les élus que la Région, qui participe financièrement aux projets communaux, veut que cela se sache ! Au-delà que les communes le fassent savoir dans leurs comptes-rendus de Conseil, elle impose la mise en place (achat et pose à sa charge) de panneaux pérennes en entrée de village et sur les bâtiments ayant bénéficié de son soutien. La SIL a eu le **soutien de la Région à hauteur de 40%**. On le redit !

Questions diverses

CCEPPG/REOM-TEOM : lors du Conseil communautaire du 4 octobre, ont été débattus les points concernant le principe d'institution et de perception de la TEOM, lissage, zonage et exonération sur l'ensemble du territoire. Le débat vif notamment sur les écarts qui allaient apparaître pour certains foyers, sur les points positifs et négatifs des 2 modes de recettes (redevance ou taxe) avec une étude développée pour la TEOM et pas pour la REOM, a conduit au report de ces points en question. Malgré tout l'urgence du calendrier a provoqué l'organisation d'un nouveau Conseil communautaire le 13 octobre der-

nier. Les points reportés ont été à l'Ordre du Jour, dont fait part du résultat Madame le Maire : le principe d'institution et de perception de la TEOM (comprenant les investissements) et plafonnement de la valeur locative des locaux à usage d'habitation passibles de la TEOM (26 pour, 2 abstentions 15 contre), l'instauration d'un zonage pour le lissage sur 5 ans (25 pour, 2 abstentions, 16 contre) et l'exonération de TEOM des locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service (32 pour, 3 abstentions, 8 contre). Concrètement pour la commune de St-Pantaléon, le taux de départ (équivalant à la REOM) serait de 8,86% pour arriver en 2024 à 9.32%. Taux uniforme à terme sur l'ensemble du territoire pour un service uniforme (points d'apports volontaires). Ces chiffres sont à titre indicatif.

Système d'alerte de la station de pompage : fermeture technique du data CSD en 2021 permettant d'effectuer des communications par Orange. Se renseigner sur l'alternative.

Commission élection : création d'une Commission de contrôle dans le cadre de la mise en œuvre du Répertoire Electoral Unique. A revoir pour la désignation des 3 membres.

Qualité de l'eau : lors du prélèvement du 7 septembre dernier, le forage 1 de Grand Grange montre un dépassement du paramètre Atrazine D.D. à 0.104 (le niveau limite étant de 0.100). Néanmoins après dilution avec le forage 2, la limite est respectée en distribution.

MARPA Taulignan : la municipalité a apporté son soutien « moral » au projet de MARPA sur la commune de Taulignan.

Inventaire communal : la commune tient un inventaire de l'ensemble de son mobilier. Il y a lieu de sortir de cet inventaire tout ce qui a été remplacé et/ou supprimé : climatisation de la mairie, armoire frigorifique de la grande salle Urdy, vieilles tables Urdy, illuminations.

Plan Communal de Sauvegarde et DICTRIM : le Maire soumet aux élus le PCS qui est régulièrement mis à jour ainsi que le Document d'Information Communal des Risques Majeurs. Validés.

Cérémonie 11 novembre : cette année est l'année du centenaire de la fin de la 1ere guerre mondiale. L'école s'impliquera lors de la cérémonie. Après la cérémonie, les participants seront invités à se rendre à l'école pour un mot des élèves et voir l'exposition qu'ils ont réalisée sur ce sujet. C'est aussi là qu'aura lieu le partage du verre de l'Amitié.

Du 12 novembre

Les élus maintiennent le taux à 3% de la **taxe d'aménagement** pour 2019.

La municipalité soutient les deux projets de l'école (**classe découverte et école numérique**), reconnaissant leur impact et le bien fondé. La participation financière à la classe découverte fera l'objet de négociations entre les différentes parties lors du prochain conseil d'école à la fin du mois.

Les problèmes d'incivilité et de débordement pour les **locations des salles des fêtes** s'amplifient depuis quelques années, malgré la mise en place de certaines dispositions (avertissements lors de la remise des clés, responsabilisation, limiteur de son, vigiles, ...). Les élus décident : la hausse du prix de locations incluant la présence de vigiles de 19h à 2h du matin (en cours de chiffrage), la location d'une seule salle à la fois, la mise en place de 2 barrières aux accès des 2 salles et une barrière au passage entre les deux (au petit canal). Les incivilités ont lieu pour des locations dites « extérieures » mais elles sont aussi constatées avec des locataires « locaux », du village. Les élus déplorent cette situation et demandent aux « extérieurs » comme aux « locaux » le bon sens et le respect des riverains.

Du 10 décembre

Avant de commencer, Madame le Maire tenait à remercier les enfants et les parents qui ont participé au Gouter de Noël de samedi dernier, ainsi que le personnel communal et les bénévoles pour les préparatifs, la décoration et l'organisation de cette après-midi de fêtes, et la présence du Père Noël.

Lors des derniers Conseils, le Maire et les élus ont fait part de leur constat des problèmes rencontrés vis-à-vis de certains locataires des **salles des fêtes** notamment ceux qui viennent de l'extérieur du village. Des propositions ont été faites : présence de 2 vigiles pour l'ensemble du domaine de 19h à 1h du matin, pour un surcoût de 260€ pour la grande salle, de 200€ pour la petite salle, à la charge des locataires ; un locataire ne pourra louer qu'une seule salle à la fois ; des contraintes particulières au moment de la signature du contrat ; signature d'une prise en compte de toutes ces particularités au moment de la remise des clés et le non-respect impliquera l'encaissement d'une partie de la caution... Lorsque les salles ne sont pas louées, la commune continuera, comme en 2018, la présence d'un vigile de 15h à 19h. L'ensemble des élus approuvent.

Le parc informatique municipal compte 2 PC mairie, 7 PC école dont 1 de direction. Le parc est important et devrait faire l'objet d'une maintenance annuelle

Le président du Comité des Fêtes ainsi que le responsable artificier ont fait part à la municipalité du projet d'un nouvel emplacement du **feu d'artifice pendant la fête votive**, pour respecter les normes préfectorales en vigueur. Le tir serait situé sur la route d'Urdu (ou à proximité) à 80m de la Départementale, périmètre de sécurité. Le jour du tir, la route d'Urdu sera fermée à la circulation sauf Secours. Déviation « véhicules » par le Poitou et déviation « piétons » par l'allée des platanes. Les spectateurs seront canalisés sur le terrain de boules. Les élus sont d'accord pour ce nouvel emplacement.

Questions diverses

Tarifs Tickets de cantine : La maison de retraite informe ce jour que le ticket de repas passera de 4.30€ à 4.95€ à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette hausse de 15% surprend même si elle peut être justifiée par le conseil d'administration. La municipalité, fonctionnant par année scolaire et non année calendaire, maintient le prix à 4.30€ jusqu'en juillet et prendra donc à sa charge la différence. En septembre 2019, le prix sera actualisé pour l'année scolaire 2019-2020.

Défibrillateur : la question reste entière sur le nombre, les emplacements judicieux... Pas de suite donnée dans l'immédiat.

notamment en matière de protection des données des ordinateurs de la mairie et celui de la directrice, de maintien à niveau du système, comme des antivirus, ainsi qu'une assistance rapide le cas échéant, disposant d'une heure d'intervention mensuelle. Les élus sont d'accord pour ce contrat pour une durée d'un an, d'un montant de 630€HT pour les 9 postes.

Après un avis favorable de la chambre d'agriculture pour la **carte communale**, ainsi que celui de la DDT, la CDPENAF lors de sa commission le 6 décembre dernier, a également émis un avis favorable mais avec des réserves. Certaines de ces réserves seront à nouveaux défendues par la municipalité. Les propriétaires seront informés. Début 2019, enquête publique pour les doléances avant l'avis final du Préfet.

La fédération départementale des chasseurs de la Drôme demande que soit pris par délibération un arrêté permanent portant réglementation de la circulation sur les voies communales et chemins, autrement dit l'autorisation de la municipalité à l'AICA de la pose de panneaux signalétiques mobiles lors de battues en cours. Autorisation donnée.

Madame ANDRE donnant pleinement satisfaction, son contrat à l'**Agence Postale Communale** est reconduit en 2019.

Il y a lieu de revoir la délibération de 2010, qui elle-même était la reprise d'une délibération de 1996. Est maintenu le prix du **droit de**

Projet salle associative Urdu : le volet Sécurité à revoir.

Fédération des Villes Française Oléicoles : Demande d'adhésion pour marquer l'attachement à l'agriculture de la commune et en particulier aux oléiculteurs dans l'aire d'AOP de Nyons. Sera revu au prochain conseil.

Ecole/PPMS: un audit a été fait par le référent Ecole/Sureté de la gendarmerie de Nyons. Un rapport sera remis pour conseils et préconisations.

Eau/assainissement: Le Maire souhaite mettre à jour la délibération du 30 novembre 2010 concernant les droits de branchement et de raccordement. Revu au prochain Conseil.

Infiltrations grande salle des fêtes Urdu : réparation et renforcement du solin effectué.

Panneaux Région : les élus fustigent la politique de l'Etat à supprimer tous les panneaux le long des axes routiers et celle de la Région à vouloir être vue comme cofinancier et au-delà de l'aspect esthétique.

branchement pour un montant de 600€ pour des travaux concernant la pose d'un regard et d'un compteur sur une conduite se trouvant jusqu'à 2 mètres. Au-delà, seront appliqués les frais réels des travaux engagés pour le raccordement de l'installation (y compris regard et compteur). La proposition est acceptée.

Questions diverses

Entretien avec la Trésorerie pour analyse financière rétrospective et prospective de la commune : l'analyse fait apparaître une situation saine de la gestion de la commune mais une capacité d'autofinancement qui s'amointrit et dont les marges de manœuvres sont limitées. L'endettement très limité sera un levier pour les travaux qui sont envisagés pour 2019.

Projets de travaux pour 2019 : Pour les 3 projets, sanitaires publics, salle associative à Urdu et rénovation agence postale communale, des dossiers ont été constitués pour des demandes de participations financières auprès du Département à hauteur de 50%, de la Région, 20%, et de l'Etat (DETR) 10%. Alors que le Département demande que les devis soient approuvés par délibération dans le dossier, l'Etat ne subventionne que si les devis ne sont pas signés ce qui vaudrait engagement ! Une contradiction incompréhensible ! Des explications vont être demandées.

En direct de la Mairie

ETAT CIVIL

Naissance : - Ambre PRADELLE, le 23 décembre
à Montélimar

Décès : - M. RUDENT André le 8 décembre à Nîmes

Nouveaux résidents du village sont sollicités à se présenter en mairie. Ils seront informés des modalités administratives.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Un répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue sera confiée à l'INSEE, sera institué en 2019. Ce REU permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019.

CARTE COMMUNALE / ENQUETE PUBLIQUE

À pris du retard

L'élaboration de la carte communale est en cours de structuration, l'enquête publique se déroulera dans le mois de février 2019 en mairie.

Les dates définitives seront déterminées par le commissaire enquêteur désigné par le Président du Tribunal administratif de Grenoble. Elles seront affichées sur les panneaux municipaux et dans les journaux.

L'Agence Postale Communale :

Suite à une tombola de Noël organisée par l'association

« Sou de l'école »

Les gagnants sont :

Mme GIGONDAN Nanda , une bûche

M. BEHADJ Ilyés, lot de confitures

Mme BONNET Annie, une bouteille de vin

Merci au participant

A partir du 1er janvier 2019, les modalités et les tarifs des locations des salles ont changé. Veuillez prendre contact en mairie pour plus d'informations.

Informations

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Simplification du geste de tri :
Tous vos emballages se trient !

À RECYCLER EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Votre collectivité s'engage avec CITEO pour le tri et le recyclage
Un doute, une question sur le tri ? 04 75 00 25 35 - www.syp.fr

SYP
Syndicat en Partis et Présents
pour l'écologie de nos villages

CITEO

Enedis à mes côtés

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ses services. Informations coupures, accompagnement en ligne..... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

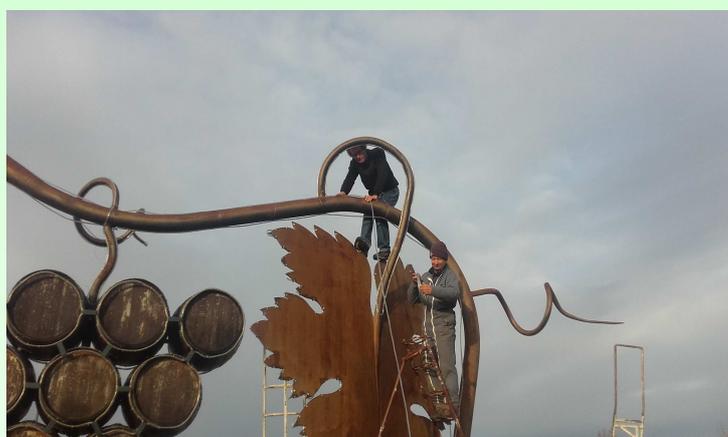
Application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone.

Enedis.fr

Dernier trimestre bien rempli

Après les dernières feuilles tombées, la décoration de la grande salle a été installée par le personnel communal et quelques bénévoles, la crèche a été achevée dans l'église par l'équipe paroissiale et les colis de nos Aînés (82 paquets) ont été confectionnés et distribués par les employés. Après que les viticulteurs ont orné la sculpture de Noël.

Les fêtes ont pu commencer.



MERCI à tous ces bénévoles
pour leurs implications dans le village.



Que se passe-t-il à l'école pendant l'hiver ?



En garderie : création d'un village imaginaire et évolutif



Danse country pour l'activité périscolaire



Repas de Noël pour les enfants de la cantine,
bravo à Christine et Lucile pour la décoration des tables.

Club Dégustation

La 22^{ème} saison du club de dégustation a commencé le vendredi 23 novembre à Rousset les Vignes, avec pour thème : « les escapades de Philippe Bonfils dans le Bordelais ».

11 vins ont été dégustés : Entre-deux-Mers, Haut Médoc, Listrac-Médoc, Pessac-Léognan, Saint-Emilion... Savants assemblages des cépages sauvignon, sémillon et muscadelle pour les blancs ; merlot, cabernet-franc, cabernet-sauvignon et petit verdot, pour les rouges.

Merci à Philippe Bonfils et Nadine Gigondan qui nous ont présenté ces vins et nous ont fait voyager dans le vignoble bordelais.

Françoise



Goûter de Noël des enfants du village

Le samedi 8 décembre, les enfants de l'école et de la commune se sont retrouvés au domaine Urdy pour une après-midi de jeux collectifs et dynamiques, orchestrés par Nadine. Cakes, tartes préparés par les parents, chocolat et vin chaud, ont ravis petits et grands avant que n'arrive enfin le Père Noël. Un moment très émouvant pour lui comme pour les enfants qui viennent lui confirmer qu'ils ont été bien sages et lui confier leurs souhaits de cadeaux. Madame le Maire remercie les familles pour leur participation, ainsi que Nadine, Lucile, Christine, Cathy, Séverine, Christophe et Jérôme pour leur coup de main précieux.



Les petits lutins de l'après midi en compagnie du Père Noël



Club des « 4 Saisons »

Notre club a déménagé cet été dans le local de la caserne des pompiers, nous nous retrouvons toujours tous les jeudis à 14 heures pour jouer aux cartes (belote, coinche, tarot), scrabble et partager un goûter, fêter les anniversaires.

Quel plaisir de voir nos plus anciens nous rejoindre à pieds, pour passer une après midi de rencontre et d'amitié, garder une petite vie au village.

Notre concours de belote est prévu pour

le dimanche 24 mars 2019 à 14 h au domaine Urdy

(les informations seront afficher aux endroits habituels)

JE VOUS SOUHAITE

À TOUTES ET TOUS NOS MEILLEURS VœUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE.

La présidente, Monique FAGE

Comité des Fêtes



Toute l'équipe du Comité des Fêtes de Saint Pantaléon les Vignes se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2019. L'équipe vous divertira tout au long de l'année avec, en ouverture de saisons, la deuxième édition de la soirée Année 80 le samedi 16 février prochain, le vide-grenier le mercredi 1er mai, et la fête votive les 20 et 21 juillet.

Cette année une petite nouveauté, la fête des voisins géante, à la date du 24 mai (à confirmer).

Que cette nouvelle année qui démarre soit remplie de bonheur pour vous et vos proches, que vos projets se réalisent, et que santé et réussite vous accompagnent tout au long de 2019.

M. CANUT Fred

Inscription vide grenier 1er mai 2019

Pour les habitants du village uniquement du 1er au 28 février 2019 :

Pour s'inscrire, c'est facile !

Vous pouvez réserver par mail : cdfstpantaleon@gmail.com, il suffit de laisser par mail votre nom, prénom, coordonnées téléphoniques et adresse mail, ou vous sera renvoyée une confirmation de réservation de votre emplacement.

Une fiche d'inscription est également à votre disposition à l'Agence Postale, et/ou à la mairie, il suffit simplement de la compléter avec vos coordonnées, et de verser la somme due, vous permettant de réserver l'emplacement soit devant votre domicile, soit sur la place du village.

Pas de changement de tarif : 5 € l'emplacement de 5 ml, mais 10 € pour chaque emplacement supplémentaire de même dimension.

Attention : les réservations faites après le 1er mars seront traitées comme une demande extérieure, vous octroyant un emplacement dans le village par ordre d'arrivée de la demande, sans garantie de pouvoir choisir l'endroit ou le quartier.



Enfin, si le mauvais temps pointe son nez le 1er mai, le vide grenier est automatiquement reporté au 8 mai. Pas besoin de se réinscrire.....

A très bientôt !

Le comité des fêtes

Les amis d'Urdy

3^{ème} VIDE GRENIER DE NOËL

Notre 3^{ème} Vide grenier de Noël fut un joli succès tant pour les exposants que pour les nombreux visiteurs, qui sont venus chinés au château Urdy lors de ce week end du 17 et 18 novembre...

Un samedi qui s'annonçait compliqué avec cette pluie glaciale et les nombreux blocages un peu partout autour de nous. Mais rien ni personne n'aura découragé nos vendeurs d'un jour ou d'un week end, ni les quelques 180 visiteurs samedi et un peu plus le dimanche. Une ambiance très conviviale et familiale entre les exposants ont réjoui les organisateurs qui reçoivent toujours leurs participants avec beaucoup de chaleur et commencent à fidéliser certaines personnes venues des communes vauclusiennes et drômoises. Un grand merci s'adresse tout particulièrement à SYLVIE dans son camion "MILLE ET UNE CRÊPES", venue de Montélimar, bravant les blocages, afin de nous régaler de ses délicieuses crêpes salées et sucrées ce dimanche 18 novembre. Merci aussi à nos exposants, qui visiblement sont repartis satisfaits de leurs ventes, merci aux nombreux visiteurs et acheteurs qui ont fait de bonnes affaires, et enfin merci à Gérard, Ferial, Mapie et Paul, nos 4 mousquetaires qui prennent toujours plaisir à vous accueillir !!! A très bientôt ... prochain évènement une journée Détente et Découverte du Patrimoine ...le Dimanche 02 décembre prochain.



SPORT ET PATRIMOINE A URDY

Il fallait être courageux pour aller au rendez-vous matinal Dimanche 02 décembre au Château Urdy de St Pantaléon et répondre au 3^{ème} rassemblement Sport-Nature-Bien être des Amis d'Urdy et de Coaching-sportif⁸⁴ car la pluie s'était, elle aussi invitée.

Mais si le parc romantique du Domaine Urdy, devenu privilégié de ces rencontres ludiques, ne pouvait accueillir notre trentaine de participants, c'est la grande salle du château qui allait le suppléer.

Félicitations au passage, pour "les petites mains" de la commune qui avaient magnifiquement décorées les lieux en prévision des fêtes de fin d'année.

Seule à la baguette, Morgane sans Pauline, après une rapide et magistrale prise en main, réveillait sa petite troupe sur des musiques endiablées pendant une heure et demie de "Combat" et autres séquences hautement cardiaques ont enchanté les adeptes du genre.

Les murs du vénérable Domaine en tremblent encore...

Retour au calme (enfin !..) avec des étirements rythmés par une musique douce pour un long moment magique de relaxation.

A peine de temps de prendre congé que le Président des Amis d'Urdy lançait la 2^{ème} partie de cet évènement sportif...repas tirés du sac, discussions animés sur musique d'ambiance...

Mais rien ne pouvant arrêter nos randonneurs (certains ayant participé à l'activité gym du matin...), sous la pluie, ils allaient après une visite de la Chapelle Ste Perpétue de Venterol rejoindre par la ligne de crête du ruisseau La Fosse, la Chapelle Notre Dame de la Santé de St Pantaléon.

9 courageux guidés avec efficacité par Sylvette et Marie-France, trempés et crottés mais heureux de cette balade hautement bucolique, se remettent vite en condition afin de découvrir ou redécouvrir le Patrimoine de St Pantaléon.

Exposé plus large que prévu en salle afin d'être à l'abri de la pluie incessante, mais une rapide visite du parc et de l'extérieur du Château ainsi que de la Salle des Mariages. Un autre rendez-vous est prévu au printemps 2019 pour une randonnée très sportive avec une large place à la découverte de la totalité de la Commune.

Programme dévoilé en Janvier... De même, le 1er "Triathlon Fitness" à partir de 14H le Dimanche 27 janvier 2019, organisé conjointement par les deux associations amies.

Rendez-vous en Grande Salle URDY pour 3 heures de fitness non stop et des récompenses surprises !!!...



DIM
27
JANV 2019



LES AMIS D'URDY

INVITENT



SUR PLACE

BUVETTE ASSOCIATIVE

POUR LE 1ER

TRIATHLON FITNESS

6€/PERS
DÈS 14H

RENDEZ-VOUS AU CHATEAU URDY

26770 SAINT PANTALÉON LES VIGNES

INSCRIVEZ-VOUS
EN ÉQUIPE DE 2 !

VENEZ RELEVER
NOS 3 DÉFIS !

CADEAUX OFFERTS
AUX GAGNANTS !



Réservations obligatoires
Au 06 76 42 51 66 ou 06 65 04 88 92



SOIREE

ANNEES

BOISSON GRATUITE
SI DEGUISE !!

ORGANISE PAR LE
COMITE DES FETES

ENTREE
5 EUROS

80

SAMEDI 16 FEVRIER 2019 - 21 H
DOMAINE URDY

SAINT PANTALEON LES VIGNES

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Les Conseillers Municipaux et le Personnel
vous adressent leurs
Meilleurs Vœux pour 2019 !**

Dates à retenir

Dimanche 13 janvier	Repas des Villageois / Domaine Urdy
Dimanche 27 janvier	Triathlon Fitness à 14 h Domaine Urdy
Samedi 2 février	Loto de l'école / Domaine Urdy
Samedi 16 février	Soirée « année 80 » à 21 h Domaine Urdy
Dans le mois de Février	Enquête publique pour la carte communale
Tout le mois de Février	Inscription pour le vide grenier
Dimanche 24 mars	Concours de belote à 14h domaine Urdy
Dimanche 31 mars	Dernier jour pour inscription liste électorale
Mercredi 1er mai	Vide grenier dans le village toute la journée
Vendredi 24 mai	Fête géante des voisins (à confirmer)
Dimanche 26 mai	Elections Européennes
20/21 juillet	Fête votive

La prochaine édition de la Gazette sera prévue début avril 2019

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES **Responsable de la rédaction :** Françoise ROUSSIN

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN **Illustration couverture :** Jean-Pierre MANCIP

MAIRIE 4 Place de la Mairie 26770 Saint Pantaléon les Vignes. Tél : 04.75.27.90.83. Mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wanadoo.fr.
Site : saintpantaleonlesvignes.fr Heures d'ouverture aux public : lundi 13 h 30 à 17 h 30 / mercredi et vendredi 8 h à 12 h